

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Nom de produit	: Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité
Synonymes	: ZHCP; AT099 tubing; DR-25 tubing; T-DR-25 tape; -51 moulded parts; VPB-Tubing; -50 moulded parts; FRAG tubing; DR-25-TW tubing
Numéro d'enregistrement REACH	: Sans objet (article)
Type de produit REACH	: Article

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Fils et câbles électriques: isolation
Produits polymères thermorétractables

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information sur la sécurité du produit:

Fournisseur de la fiche d'information sur la sécurité du produit

TYCO Electronics UK Ltd
Faraday Road, Dorcan
SN3 5HH Swindon, United Kingdom
☎ +44 1793 52 81 71
✉ +44 1793 57 25 16
REACH-ADM@te.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):
+32 14 58 45 45 (BIG)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

2.1.1 Classification selon Règlement CE n° 1272/2008

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.1.2 Classification selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE

Non classé comme dangereux selon les critères de la Directive 67/548/CEE et/ou Directive 1999/45/CE

2.2 Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon Règlement CE n° 1272/2008 (CLP)

L'étiquetage ne s'applique pas aux articles

Étiquetage selon Directive 67/548/CEE-1999/45/CE (DSD/DPD)

L'étiquetage ne s'applique pas aux articles

2.3 Autres dangers:

CLP

Produit à chaud provoque des brûlures

DSD/DPD

Produit à chaud provoque des brûlures

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Dans les conditions d'emploi normales l'article ou la préparation ne peut, sous sa forme commercialisée, libérer les composants

SECTION 4: Premiers secours

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

4.1 Description des premiers secours:

Mesures générales:

Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste. En cas de brûlures: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min./se doucher. Enlever les vêtements pendant le rinçage. Ne pas arracher le produit solidifié de la peau. Si les vêtements collent à la peau, ne pas les enlever. Couvrir les blessures avec des pansements stériles. Consulter un médecin/le service médical. Surface brûlée > 10%: hospitalisation.

Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste. En cas de brûlures: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Emmener la victime chez un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

EN CAS DE SURCHAUFFE: Vertiges. Maux de tête. Irritation des voies respiratoires. Nausées. Difficultés respiratoires.

Après contact avec la peau:

Produit en fusion: brûlures.

Après contact avec les yeux:

EN CAS DE SURCHAUFFE: Irritation du tissu oculaire. Rougeur du tissu oculaire.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée. Mousse polyvalente. Poudre ABC. Acide carbonique.

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'agents d'extinction à éviter connus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Échauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, fluorure d'hydrogène, acide bromhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone) et formation de vapeurs métalliques.

5.3 Conseils aux pompiers:

5.3.1 Instructions:

Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Eaux de précipitation peuvent être toxiques/corrosives.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pas de flammes nues.

6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Aucun renseignement disponible

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir le produit. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir point 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Arrêter immédiatement l'échauffement si la matière forme des bulles, se carbonise ou présente d'autres signes de dégradation. Observer l'hygiène usuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit frais. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conserver dans un endroit sec. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conforme à la réglementation.

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition:

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Arrêter immédiatement l'échauffement si la matière forme des bulles, se carbonise ou présente d'autres signes de dégradation. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

b) Protection des mains:

Gants isolants.

c) Protection des yeux:

Lunettes de protection.

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect physique	Solide de formes variables
Odeur	Presque inodore
Seuil d'odeur	Sans objet
Couleur	Couleurs varient en fonction de la composition
Taille des particules	Sans objet
Limites d'inflammabilité	Sans objet
Inflammabilité	Peu combustible
Log Kow	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	Sans objet
Point d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Sans objet
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative	Sans objet
Solubilité	l'eau ; insoluble
Densité relative	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	Aucun renseignement disponible

Dangers physiques

Aucune classe de danger physique

9.2 Autres informations:

Aucun renseignement disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun renseignement disponible.

10.4 Conditions à éviter:

Arrêter immédiatement l'échauffement si la matière forme des bulles, se carbonise ou présente d'autres signes de dégradation.

10.5 Matières incompatibles:

Aucun renseignement disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Échauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique, fluorure d'hydrogène, acide bromhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone) et formation de vapeurs métalliques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Corrosion/irritation cutanée

Motif de la révision: 1.1; 9

Date d'établissement: 1998-08-30

Date de la révision: 2014-03-27

Numéro de référence: 03137E

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 24047

4 / 8

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Cancérogénicité

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Toxicité pour la reproduction

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Toxicité autres effets

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Pas d'effets connus.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Aucune donnée (expérimentale) disponible

Conclusion

Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité

12.2 Persistance et dégradabilité:

Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible			

Conclusion

Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité des composants

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Motif de la révision: 1.1; 9

Date d'établissement: 1998-08-30

Date de la révision: 2014-03-27

Numéro de référence: 03137E

Numéro de la révision: 0201

Numéro de produit: 24047

5 / 8

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6 Autres effets néfastes:

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Potentiel de réchauffement planétaire (PRP)

Aucun des composants connus ne figure sur la liste des gaz à effet de serre fluorés (Règlement (CE) n° 842/2006)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

06 04 05* (déchets contenant des métaux autres que ceux visés à la section 06 03: déchets contenant d'autres métaux lourds). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables. Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage. Brûler dans un four d'incinération pour déchets halogénés avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

13.1.3 Emballages

Aucun renseignement disponible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Route (ADR)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
------------------------------------------------	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

Chemin de fer (RID)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
------------------------------------------------	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Voies de navigation intérieures (ADN)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	
Code de classification	

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
------------------------------------------------	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

Mer (IMDG/IMSBC)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	
--------	--

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin	-
Marque matière dangereuse pour l'environnement	non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Annexe II de Marpol 73/78	
---------------------------	--

Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU:

Transport	Non soumis
-----------	------------

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe	
--------	--

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5 Dangers pour l'environnement:

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
------------------------------------------------	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Dispositions spéciales	
Transport passagers et cargo: quantités limitées: quantité nette max. par emballage	

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	remarque
	Aucun renseignement disponible

Législation nationale Pays-Bas

Identification des déchets (Pays-Bas)	LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 04
Waterbevaarlijkheid	Sans objet (article)

Produits thermorétractables contenant stabilisant d'humidité

Législation nationale Allemagne

WGK	nwg; Classification non polluant l'eau selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 1)
-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Législation nationale France

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Belgique

Aucun renseignement disponible

Autres données pertinentes

Aucun renseignement disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

SECTION 16: Autres informations

Informations sur la base de la classification selon Règlement (UE) n° 487/2013 - 4e adaptation du Règlement (CE) n° 1272/2008

Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

(*) = CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG

Substances PBT = des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques

DSD Dangerous Substance Directive - Directive concernant les Substances Dangereuses

DPD Dangerous Preparation Directive - Directive concernant les Préparations Dangereuses

CLP (EU-GHS) Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)

Cette fiche d'information sur la sécurité du produit informe des propriétés de certaines substances, préparations et mélanges intégrés dans l'article. Elle ne comporte aucune spécification quant à la qualité, ni aucune notice d'emploi. Le respect des indications figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations, les directives du fabricant et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. La fiche d'information sur la sécurité du produit se limite à donner des directives et des recommandations. Les informations figurant sur cette fiche d'information sur la sécurité du produit ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. De nouvelles fiches d'information sur la sécurité du produit sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche d'information sur la sécurité du produit, les informations ne s'appliquent pas à d'autres articles, même pas à des articles semblables. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche d'information sur la sécurité du produit n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation à d'autres pays est à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche d'information sur la sécurité du produit est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans le contrat entre BIG et le fabricant de cet article ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.